



Union
syndicale
Solidaires

Communiqué de presse

Paris, le 29 septembre 2022

Soutien à Kai Terada et à tou·tes les victimes de répression anti-syndicale : en grève et en rassemblements le 11 octobre !

Notre camarade Kai Terada, co-secrétaire départemental de SUD éducation 92, fait actuellement l'objet d'une procédure de répression anti-syndicale. Il s'est vu notifier le jeudi 22 octobre, le lendemain d'une mobilisation très réussie devant le ministère, une mutation dans un lycée des Yvelines. Le rectorat justifie cette mesure en évoquant nommément son activité syndicale. Le ministre a écrit à Kai jeudi 29 septembre pour lui signifier qu'il levait sa suspension : c'est absurde puisqu'il est affecté dans un nouvel établissement, mais cela montre que le dossier est sur la table du ministre.

La réintégration de Kai Terada sur son poste est un enjeu de premier ordre, et il nous faut absolument gagner sur cette revendication.

En effet, la répression dont Kai fait l'objet est la dernière d'une longue suite de répressions depuis plusieurs années, dans deux vagues principales. La première est la répression suite aux mobilisations contre les E3C, dans une logique typique de l'autoritarisme de Blanquer. Cela a été le cas au lycée de Melle (79), au lycée Mauriac de Bordeaux (33), au lycée Blaise Pascal de Clermont-Ferrand (63), à Dole (39) ou à Cahors (46) par exemple.

La seconde, peut-être plus inquiétante encore, concerne des personnels victimes de "mutations dans l'intérêt du service". Dans ces situations, des syndicalistes font l'objet de décisions administrative de mutation qui ne font l'objet d'aucune procédure contradictoire, puisque depuis la loi de transformation de la Fonction publique en 2018 il n'est plus besoin de les présenter en commission paritaire. C'est tout simplement le fait du prince, qui n'est pas acceptable dans un État de droit. Cela a été le cas au collège République de Bobigny (93), à l'école Marie Curie de Bobigny (93), ou encore à l'école Pasteur de Saint-Denis (93). C'est le cas maintenant de Kai Terada.

Fédération SUD Éducation

31 rue de la Grange aux Belles,
75010 Paris

01 58 39 30 12

fede@sudeducation.org

www.sudeducation.org



Dans une majorité de ces situations, ce sont des personnels de SUD éducation qui sont visés : en effet, notre syndicat, dont les équipes sont toujours en première ligne des mobilisations, est dans le viseur du ministère depuis Blanquer.

Il faut mettre un coup d'arrêt à la politique ministérielle ! Obtenir la réintégration de Kai, ce serait une victoire pour le syndicalisme dans son ensemble, et au-delà pour le droit des personnels à se mobiliser en défense du service public d'éducation.

Pour SUD éducation, il est temps de passer à la vitesse supérieure pour gagner !

Pour cela, SUD éducation appelle l'ensemble des personnels à construire une grande journée d'action en soutien à Kai et à tou-tes les victimes de la répression anti-syndicale le 11 octobre :

- **par la grève**
- **par des rassemblements dans les territoires**

SUD éducation prendra contact avec les intersyndicales aux différents niveaux pour faire de cette journée une réussite dans les territoires. SUD éducation invite les personnels à s'emparer de cette journée de mobilisation pour protester contre toutes les situations de répression anti-syndicales qui existent localement.

Fédération SUD Éducation

31 rue de la Grange aux Belles,
75010 Paris

01 58 39 30 12

fede@sudeducation.org

www.sudeducation.org

